



CREDIT MUNICIPAL

CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES  
Réservées aux agents

## Barème partenaires applicable jusqu'au 31/12/2018

Un même taux quelque soit la nature de vos besoins !  
Véhicule, travaux, trésorerie, consommation (hors rachat de crédits\*).

Durée (en mois)	Taux nominal annuel	TAEG fixe hors assurance	Mensualité pour un prêt de 5.000€	Montant total dû	Coût mensuel de l'assurance facultative
12	1,78 %	1,80 %	420,69 €	5048,28 €	2,71 €
24	2,86 %	2,90 %	214,60 €	5150,40 €	2,71 €
36	3,25 %	3,30 %	145,96 €	5254,56 €	2,71 €
48	3,44 %	3,50 %	111,65 €	5359,20 €	2,71 €
60	3,739 %	3,80 %	91,49 €	5489,40 €	2,71 €
72	4,79 %	4,90 %	80,04 €	5762,88 €	2,71 €
84	5,37 %	5,50 %	71,54 €	6009,36 €	2,71 €

\*voir conditions spécifiques en agence.

CHOISISSEZ UNE BANQUE  
DIFFÉRENTE.

[www.credit-municipal-lyon.fr](http://www.credit-municipal-lyon.fr)



Réponse sous 48h



Sans frais de dossier



Sans ouverture de compte

Crédit Municipal de Lyon - Siège social : 221 rue Duguesclin - BP 3028 - 69396 Lyon Cedex 03 - SIREN : 266 900 299 - Établissement public de crédit et d'aide sociale régi par les articles L 514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS n°10 056 661 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**